

**TABLEAU DES SEUILS ET DES PROCEDURES APPLICABLES
AUX POUVOIRS ADJUDICATEURS**

A compter du 1er janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2017

FOURNITURES ET DE SERVICES

Montant du marché	Publicité	Procédures de passation
- de 25 000 € HT	Dispense de procédure	Le PA : <ul style="list-style-type: none"> • doit choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin, • doit faire une bonne utilisation des deniers publics, • ne doit pas contracter systématiquement avec le même prestataire.
De 25 000 à 90 000 € HT	Publicité « adaptée » <i>(presse écrite, affichage, Internet)</i>	Procédure adaptée
Entre 90 000 et 135 000 € HT	Avis d'appel public à la concurrence publié dans un JAL ou au BOAMP, sur le profil acheteur et le cas échéant dans un journal spécialisé	
> 135 000 € HT	Avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP, au JOUE et sur le profil acheteur	Procédure formalisée (Appel d'offres, marchés négociés, dialogue compétitif...etc)

TRAVAUX

Montant du marché	Publicité	Procédures de passation
- de 25 000 € HT	Dispense de procédure	Le PA : <ul style="list-style-type: none"> • doit choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin, • doit faire une bonne utilisation des deniers publics, • ne doit pas contracter systématiquement avec le même prestataire.
De 25 000 € HT à 90 000 € HT	Publicité « adaptée » <i>(presse écrite, affichage, Internet)</i>	Procédure adaptée
Entre 90 000 et 5 225 000 € HT	Avis d'appel public à la concurrence publié dans un JAL ou au BOAMP, sur le profil acheteur et le cas échéant dans un journal spécialisé	
> à 5 225 000 € HT	Avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP, au JOUE et sur le profil acheteur	Procédure formalisée (Appel d'offres, marchés négociés, dialogue compétitif...etc)